

PREPARATION AGREGATION EXTERNE GRAMMAIRE

· PREPARATION AGREGATION EXTERNE GRAMMAIRE

Débouché

Pour enseigner dans un lycée, en classe préparatoire ou plus exceptionnellement dans un collège, vous devez obtenir le concours de l'agrégation.

Présentation

Trois concours permettent d'obtenir l'agrégation :

- Le concours externe qui s'adresse aux personnes qui détiennent un diplôme de master (ou un équivalent),
- Le concours externe spécial destiné aux personnes justifiant de la détention d'un doctorat,
- Le concours interne qui concerne les fonctionnaires, pouvant justifier de cinq ans d'expérience de services publics et détenant un master (ou équivalent).

Les concours se déroulent en deux étapes : l'admissibilité et l'admission

- Le concours externe et le concours externe spécial sont composés d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission dont le nombre varie selon les sections.
- Le concours interne est composé de deux ou trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux ou trois épreuves orales d'admission.

Candidature

Modalités de candidature

les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#)

Les informations pratiques concernant les concours (descriptif du déroulement d'une session, conditions requises pour s'inscrire, détail des épreuves écrites et orales, rapports de jury, programmes, calendriers) ainsi que les listes d'admissibilité et d'admission sont disponibles sur le site Internet du Ministère : www.devenirenseignant.gouv.fr/
ATTENTION : l'inscription à la préparation du concours ne dispense pas de l'inscription au concours lui-même.

Infos clés et site web

Responsable(s) de la formation

[Jean HADAS-LEBEL](#)

Contact secrétariat

[Souhila REDJIMI](#)

Tél : 04 78 69 72 00

Les inscriptions aux concours de la session 2020 auront lieu du 10 septembre 2019, à partir de 12 heures, au 10 octobre 2019, à 17 heures (heure de Paris).

Calendrier de la préparation 2019 / 2020

La préparation à l'écrit se déroule pendant 20 semaines : 7 semaines avant Toussaint (à partir du 12 septembre) ; 7 semaines entre Toussaint et Noël et 6 semaines après Noël.

La préparation à l'oral se déroule après les écrits en avril-mai-juin, mais une préparation à l'épreuve d'explication d'un texte hors programme commence dès septembre. Les dates exactes seront fixées et affichées dans les secrétariats de Lyon 2 et Lyon 3. Des colles sont organisées pendant toute cette période, de préférence sur les créneaux des cours de préparation à l'écrit.

Des épreuves d'entraînement en temps limité

Des journées d'agrégation : des conférences d'agrégation sur les auteurs au programme seront organisées au cours de l'année.

Préparation aux agrégations internes : l'Université de Lyon assure, en collaboration avec le Rectorat de Lyon, une préparation spécifique, organisée le mercredi après-midi et le samedi matin, aux concours de promotion interne du second degré (agrégation de lettres modernes et agrégation de lettres classiques).